



Pour les gardes de jour et de nuit

Votre mission

Vous avez été choisi...

Vous avez été affecté pour assurer une garde de jour ou une garde de nuit : merci d'avoir accepté ce service.

Ce document vous explique en quoi cela consiste.

Le principe des gardes

Nous devons assurer une surveillance 24 h / 24h auprès de nos personnes malades dans leur lieu de résidence :

- **Pendant la journée**, si certains ne peuvent ou ne souhaitent pas participer à une cérémonie ou une activité : voir explications ci-dessous.
- **Pendant la nuit** : voir explications page 3.

Les gardes sont organisées *par étage* (St Frai) ou *demi-étage* (Accueil Notre Dame) ; les hospitaliers de garde sont en charge de tous les malades présents, *hommes et femmes*.

Garde de jour

Une présence indispensable

Les gardes de jour consistent à assurer pendant la journée, une présence afin de répondre à la demande d'une ou plusieurs personnes malades qui ne peuvent pas se rendre aux cérémonies.

Cette présence est indispensable même si aucune personne malade n'est présente à l'Accueil, pour pallier tout retour éventuel d'une personne malade pour cause de malaise, fatigue etc.



L'équipe de garde

Pendant la garde, vous n'êtes pas seul(e) ; à vos côtés se trouvent :

- 1 infirmier (ière),
- 1 ou 2 aides-soignantes,
- 1 ou 2 brancardiers
- 1 ou 2 hospitalières en chambre.

Le médecin d'astreinte intervient dès que la situation l'exige ; c'est l'infirmière qui se charge de le contacter.

Tours de garde

Les gardes se font par demi-journée, dès le départ des personnes malades aux célébrations et jusqu'à leur retour.

Les horaires des gardes de jour sont :

pour le matin :	Après le départ des personnes malades, le plus souvent vers 8h30, après le petit déjeuner et jusqu'à leur retour à vers 12h, parfois un peu plus tard.
pour l'après-midi :	Après le départ des personnes malades, le plus souvent vers 13h30, après le déjeuner et jusqu'à leur retour vers 18h.

En début de garde

- Consultez le tableau d'affichage des gardes qui se trouve à l'étage près de l'Aquarium (bureau vitré) pour identifier votre équipe de garde.
- Arrivez 5 à 10 minutes avant l'heure afin d'assister aux transmissions (consignes particulières du moment) et faire connaissance avec les hospitaliers qui vont faire la garde avec vous.
- Identifiez les personnes malades présentes ; signalez votre présence et demandez s'il y a des consignes particulières à propos de ces personnes.



Pendant la garde

Pendant ces gardes :

- s'il n'y a pas de personnes malades, les hospitaliers discutent entre eux tout en faisant des « rondes régulières » (vérifier qu'il n'y a pas de rôdeur intrus, des vols sont malheureusement possibles)
- s'il y a des personnes malades présentes dans les chambres et si elles sont fatiguées, les laisser se reposer sinon répondre à toutes leurs demandes et les satisfaire.

En fin de garde

A la fin de votre garde, signalez au responsable de Couleur toute information ou tout évènement qui s'est produit pendant votre service.

Garde de nuit

Une présence indispensable

Les gardes de nuit consistent à assurer une présence pendant la nuit pour répondre à toute demande de la part des personnes malades.

Les demandes les plus fréquentes

Les demandes sont souvent liées aux angoisses nocturnes qui se manifestent par des douleurs plus ou moins importantes.

Dans ces cas il faut prendre le temps d'écouter paisiblement la personne malade, puis de la rassurer.

Le cas échéant, appeler l'infirmière qui elle-même appellera le médecin de garde si elle le juge nécessaire.

Les autres demandes sont le plus souvent :

- le besoin d'accompagnement aux toilettes ;
 - si la personne malade est incontinente, la changer ;
 - besoin d'hydratation, etc.
-



L'équipe de garde

Pendant la garde, vous n'êtes pas seul(e) ; à vos côtés se trouvent :

- 1 infirmier (ière),
- 1 ou 2 aides-soignantes,
- 1 ou 2 brancardiers
- 1 ou 2 hospitalières en chambre.

Le médecin d'astreinte intervient dès que la situation l'exige ; c'est l'infirmière qui se charge de le contacter.

Tours de garde

Le service commence dès que toutes les personnes malades sont couchées, le plus souvent vers *21h30* et se termine le lendemain à *6h45* au moment de la prise de fonction par l'équipe de jour.

C'est aux équipes de nuit d'assurer la garde pendant les deux sorties en soirée :

- la procession mariale,
 - la soirée festive
- mais ce sont les équipes de Couleur effectuent le coucher.
-

En début de garde

Le point de rendez-vous se situe près de « l'Aquarium » (bureau vitré), il sera matérialisé par une affiche.

- Arrivez *10 minutes avant l'heure* afin d'assister aux transmissions (consignes particulières du moment) et faire connaissance avec les hospitaliers qui vont faire la veille avec vous.
 - Signalez votre présence aux responsables de Couleur, et demandez s'il y a des consignes particulières à propos de personnes malades qui ne sont pas sorties.
-



Le système des appels malades

Lorsqu'un malade fait un appel (appui sur le bouton d'appel malade près de son lit) :

- un voyant lumineux rouge se met à clignoter au-dessus de la porte de sa chambre,
- dans le local infirmerie, un signal sonore retentit ainsi qu'un indicateur lumineux du numéro de la chambre d'où provient l'appel ; vous devez donc pouvoir entendre à tout moment ce signal.

En arrivant dans la chambre, vous « acquittez » (stoppez l'alarme) en appuyant sur le bouton clignotant en entrant dans la chambre.

▲ *Si le bouton d'appel malade est mal branché, une alarme se produit automatiquement.*

Pendant la garde

Entre les appels, vous pouvez vous reposer mais *restez vigilant* (au moins une personne ne doit pas dormir et surveiller les appels malades) et veillez à ce que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes qui répondent aux appels ou aux sonnettes.

En fin de garde

A la fin de votre service, n'oubliez pas de transmettre toute information ou tout évènement particulier qui s'est déroulé pendant la nuit soit aux hospitalières des chambres, soit au responsable de la Couleur.

Après votre garde de nuit

À la fin de votre service, vous pouvez aller à votre hôtel pour vous reposer et dormir.

Vous reprendrez votre service après le déjeuner et vous n'effectuerez plus d'autres gardes de nuit pendant la semaine.

Bonne nuit !

Je vous remercie de votre collaboration et de votre dévouement.

Albertine CHABOT
Vice-Présidente de l'Hospitalité

☞ *Afin d'améliorer le service, n'hésitez pas à me faire part de vos remarques.*